

e" avec accès au nouveau quartier
e de couleur
2 rampants: pente à 2%,
1.

Création d'une écluse routière
Réduction de la voirie à 3,50m
Signalétique adaptée
Sens prioritaire sortant

Terre-plein central franchissable
(5 rangs pavés)

Largeur de chaussée
existante à conserver (5.20m)

Bandes de résine
transversales

Reprise de la géométrie du carrefour
en "T" et mise en place d'un stop

Déplacement du panneau
d'entrée d'agglomération

Mise en place d'une police
verticale réglementaire
annonçant l'écluse

Accotement enherbé

Entrée du futur
secteur d'habitat

Zone 1: Séquence sécuritaire
Entrée d'agglomération

Zone 0: RD 214

Zone 2: Facade
de lotissement

0 5m 10m 50m

